

ÉVÊCHÉ

DE QUIMPER

ET DE LÉON

ÉTAT DES ÉCOLES LIBRES

Quimper, le 31 Octobre 1903.

M

Je vous prie de vouloir bien répondre, dans le plus bref délai possible, aux questions suivantes, dont j'ai besoin pour la confection de l'Ordo diocésain.

Paroisse de

Creffiaugat

École libre de Garçons.

1° Y a-t-il dans la paroisse une école libre de garçons ?

R. *Oui*

2° Par qui est-elle tenue ?

R. *M^r le Hneur, frère de Noermel sécularisé*

Et combien a-t-elle de maîtres ?

R. *Deux*

3° Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. *75*

Et combien de pensionnaires ?

R. *15*

4° A qui appartient l'immeuble ?

R. *à M^r le Comte le Gouvello de Laporte*

Et comment l'école est-elle entretenue ?

R. *Surtout aux frais de M^r le Gouvello*

Paroisse de

Creffiaugat

École libre de Filles.

1° Y a-t-il dans la paroisse une école libre de filles ?

R. *Non, mais on est en instance; depuis le 23 octobre*

2° Par qui est-elle tenue ? *une laïque est affichée dans*

R. *l'intention de la tenir.*

Et combien a-t-elle de maîtresses ?

R. *renviera-t-on à l'avenir, cette fois? Je n'en sais rien.*

3° Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. _____

Et combien de pensionnaires ?

R. _____

4° A qui appartient l'immeuble ?

R. *à M^r le comte le Gouvello*

Et comment l'école est-elle entretenue ?

R. *Surtout aux frais de M^r le Gouvello*

École communale de filles.

5° L'École communale est-elle encore tenue par des Religieuses ?

R. _____

Sinon, à quelle date a eu lieu la laïcisation ?

R. _____

Personnel congréganiste.

6° En dehors des écoles, reste-t-il des Religieuses occupées aux œuvres paroissiales ?

R. *Oui*

Quel en est le nombre ?

R. *Deux*

A quelle congrégation appartiennent-elles ?

R. *à la Congrégation des filles du St-Esprit*

Veuillez bien, M _____, répondre sur cette feuille, et la retourner immédiatement à l'Évêché.

Votre tout dévoué en N.-S.,

† FRANÇOIS-VIRGILE,

Evêque de Quimper & de Léon.